

COMMUNIQUE DE PRESSE

Incendie à l'école du Scherdemael - P14

La solidarité entre communautés linguistiques au secours des élèves sans locaux

Après l'acte ignoble dont a été victime l'école P14 dans la nuit de vendredi à samedi, les mesures organisationnelles pour la reprise des cours ont été mises en place. Une firme spécialisée dans la gestion des sinistres a été désignée dès ce week-end et a terminé son travail de déblaiement des décombres ce lundi.

L'eau et l'électricité ont été rétablis sur le site de l'école. Toutefois, le gaz qui a dû être coupé lors de l'incendie ne pourra être réouvert qu'une fois que le contrôle de toutes les installations aura pu avoir lieu. Afin de procéder à ces vérifications de sécurité, **l'école restera donc fermée pour le restant de la semaine**. Un accueil à la bibliothèque sera maintenu pour les parents qui n'ont pas d'autre solution et des activités seront organisées pour les élèves.

Pour le moyen terme, les nouvelles sont beaucoup plus réjouissantes. Grâce à des contacts qui se sont mis en place dès dimanche avec le Ministre Guy Vanhengel qui a en charge l'Enseignement à la Vlaamse Gemeenschapscommissie, **une solution de relogement des 5 classes sinistrées a pu être dégagée jusqu'à la fin de cette année scolaire**.

Le bâtiment qui sera mis à disposition de la commune par la VGC abritait l'école Kasterlinden et est destiné à être une extension du COOVI à la rentrée prochaine. Il est voisin immédiat de l'école P14, ce qui permettra aux élèves de ne pas trop perdre leurs repères et aux parents qui

ont plusieurs enfants de ne pas être perturbés dans leurs déplacements.

L'échevin de l'Enseignement Fabrice Cumps tient à remercier très sincèrement le Ministre Vanhengel pour la solidarité dont l'enseignement néerlandophone fait preuve par rapport à l'école communale du Scherdemael en ces circonstances difficiles; et aussi pour l'efficacité dans la prise de décision puisque 48h après le drame, les accords de mise à disposition ont déjà été conclus.

*Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter
Florence Colard, attachée de presse de la Commune d'Anderlecht,
au 02 558 08 68 ou 0494 577 944.*